

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU LYCEE CLAUDEL

Séance du : Mardi 17 mai 2011

Compte-rendu rédigé par les représentants des élèves

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du PV de la séance du 14 décembre 2010
- 2/ Approbation de l'ordre du jour
- 3/ Effectifs et structure 2011-2012
- 4/ Carte des emplois des expatriés 2012-2013
- 5/ Présentation des projets APP (actions pédagogiques pilotes)
- 6/ Bilan d'activité
- 7/ Questions diverses
- 8/ Projet d'équipement en tablettes informatiques (Ipad)
- 9/ Sortie de fin d'année pour les premières S

Le quorum étant atteint, Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 17h15

1/ Le PV est adopté à l'unanimité. Proposé Mme Guilbeault / Appuyé M Creuseveau

2/ L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Proposé Mme Tang / Appuyé M Lepeintre

3/ Effectifs et structure pour la rentrée 2011 : l'effectif prévisionnel se situe entre 1020 et 1030 élèves. Le nombre de classes demeure inchangé (21 divisions au primaire et 23 au secondaire). Il faut s'attendre à avoir des classes parfois chargées en sixième et en seconde notamment.

4/ Carte des emplois des expatriés 2012-2013 : Monsieur le proviseur rappelle que le lycée en tant qu'établissement conventionné bénéficie de 7 postes d'expatriés (3 professeurs, 1 chef des services administratifs et financiers, 1 directeur d'école, 1 proviseur-adjoint et un proviseur). Il propose au conseil de reconduire cette carte d'emplois dans sa totalité. Proposé M Kervégant / Mme Beauchemin.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

5/ Présentation des projets d'actions pédagogiques pilotes : Madame Brutus, proviseure-adjointe présente au Conseil les projets pédagogiques pour lesquels un financement de l'AEFE sera sollicité sous réserve de leur approbation par le conseil. Il s'agit d'un projet théâtre pour les CM2, de deux projets interdegré primaire et secondaire (lecturodrome et « cinéma et bande dessinée »), du club de débats bilingue, de la journée latine, d'un projet

sur l'histoire des arts en troisième, du projet « du texte à l'image », de deux ateliers théâtre et d'une action portant sur l'histoire du Canada.

Proposé Mme Tardivo / appuyé Mme Tardy.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6/ Bilan d'activité :

Au terme de sa première année d'exercice au lycée Claudel, monsieur le Proviseur dresse succinctement le bilan de cette période écoulée. Elle aura notamment été marquée par la délicate question de la fin des travaux et sa contrepartie heureuse, à savoir la première année dans un établissement largement restructuré et apportant à ses usagers un cadre de vie remarquable. Le lycée est de fait entré dans une phase nouvelle de son existence (50 ans en 2012) avec un effectif supérieur à 1000 élèves. Ce changement d'échelle constitue à la fois un défi en terme d'organisation et l'expression d'une réussite. Il convient de saluer le travail de très grande qualité de tous les personnels et en particulier des professeurs, la participation constructive des représentants des parents dans les différentes instances, et le souci commun de faire épanouir et réussir les enfants et les adolescents qui nous sont confiés.

L'institution a un devoir de transparence vis-à-vis des élèves, de leurs familles et de nos partenaires universitaires. La question de l'évaluation et plus particulièrement du discernement entre les bons et les très bons élèves devra peut être faire l'objet d'un examen à terme. Nous devons aussi alerter les familles sur les risques de dérive d'un comportement consumériste à l'endroit de l'école : l'absentéisme des élèves est trop important au secondaire.

Nous devons enfin entretenir la qualité de notre relation avec l'AEFE et veiller au bon fonctionnement de la convention qui sera prochainement renouvelé. Le Conseil d'Administration de la Corporation a énormément travaillé dans ce sens cette année. Monsieur Michelin, Conseiller Culturel, présent à l'ensemble de nos réunions (CA et CE) témoigne de la qualité des liens entre la France et le Lycée Claudel.

Les résultats aux examens n'étaient pas encore connus le 17 mai dernier, les voici :

Classe	AB	ADMIS	B	REFUSE	TB		Nb d'élèves	Mentions	Réussite	
3B	8	2	8		8		81	92,59%	100,00%	
3R	6	1	6		14					
3V	4	3	7		14					
	18	6	21	0	36					
Classe	AB	ADMIS	MIS après 2nd	B	REFUSE	TB		Nb d'élèves	Mentions	Réussite
TES	8	6		1		6	62	80,70%	95,16%	
TL	2	1		1						
TSB	5	3		4		5				
TSR	5	1	2	6	3	3				
	20	11	2	12	3	14				

7/ Questions diverses :

- **Questions des parents d'élèves :**

- Le taxage : il n'y a pas de situation connue de taxage à Claudel. Les élèves seront informés qu'ils peuvent s'adresser en toute confiance à un adulte dans l'établissement. Il ne faudrait pas déclencher un phénomène qui n'existe pas au lycée en faisant trop de publicité autour de cette question.

- La présence des fours à micro-ondes au cafetorium : leur installation avait en son temps suscité des protestations de certains parents. Il s'avère que leur présence a pour conséquence d'immobiliser les surveillants dans la mesure où l'auto-discipline autour des appareils est impossible.

- Hall d'entrée du lycée : l'accès au lycée entre 9h00 et 15h00 sera contrôlé (portes condamnées, interphone). Les parents se proposent de faire un projet d'aménagement.

- Planning des réunions du CE : un planning sera établi lors de la première séance de l'année. Les PV seront mis en ligne sur le site du lycée.

- Mise à jour du site du lycée : les menus déroulants ne sont pas accessibles depuis les appareils mobiles. Un travail de mise à jour sera mené pendant l'année. S'agissant de l'accès à Pronotes, nous devons attendre que le fournisseur du logiciel réalise les évolutions nécessaires.

- Communication en cas d'incident : il est convenu qu'en cas d'incident majeur, les parents du ou des niveaux concernés seront tenus informés afin de les rassurer sur le fait que le dossier est bien instruit. Monsieur le Proviseur rappelle qu'une situation délicate, une fois l'urgence traitée, demande un temps d'instruction pour éviter les approximations.

- Les parents délégués au conseil d'établissement pourront avoir accès aux compte-rendus des conseils de classe.

- La traduction des notes en pourcentage : la formule utilisée ($\text{note} \times 4 + 30$) semble donner satisfaction même si on obtient 100% à partir de 17.5/20.

- Aide aux élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage diagnostiquées : le sous-comité des parents représentants préparera un écrit détaillant le processus et destiné à informer les parents.

- **Questions des professeurs du secondaire :**

- Pourrait-on disposer d'un abri verrouillé pour entreposer les bicyclettes des élèves et des enseignants : ce n'est pas prévu pour l'instant. On peut envisager de mettre cela à l'étude.

- Comment se fait-il que le lycée Claudel ne respecte pas les textes officiels pour faire passer le brevet d'histoire des arts et ne risque-t-on pas de faire annuler l'épreuve par un tribunal administratif? : les élèves de troisième bénéficient cette année d'une évaluation en histoire des arts dans le cadre du contrôle continu telle que prévue par la réglementation. Il est vrai que leur note finale sera le produit de deux épreuves orales et non d'une seule. Cela se justifie par le fait qu'ils auront bénéficié de deux enseignements distincts, l'un assuré autour de la littérature et de l'image, l'autre par un binôme lettres/histoire ou histoire/arts plastiques. On ne serait pas surpris du fait que nos élèves ont reçu un enseignement aussi riche même s'il est vrai que le dispositif d'évaluation ne sera pas reconduit l'an prochain. En effet, il a été adapté pour coller aux enseignements distincts reçus par les élèves. La problématique sera toute autre en septembre prochain et nous nous contenterons d'un seul enseignement pour les élèves.

- Quelles sanctions sont prises pour les élèves qui sont absents à de multiples reprises? Il convient de distinguer le collègue pour qui le problème est marginal du lycée où l'absentéisme est une plaie. Nous devons faire face à une attitude consumériste et souvent à un manque de soutien de la part des parents. Nous avons réussi à limiter le phénomène des retards en appliquant une règle stricte le matin.

8/ Projet tablettes Ipad en CM2 : monsieur le Proviseur avait évoqué cette question en décembre dernier et confirme au Conseil le fait que le projet d'expérimenter l'utilisation de cet outil en CM2 l'an prochain avait bien avancé. Toutefois, cette expérimentation ne pourra pas avoir lieu pour des raisons financières. Le conseil sera certainement amené à débattre de cette question dans le futur.

- Questions des professeurs du primaire :

- La cour des maternelles : des mesures provisoires ont été prises afin de limiter les dégâts en cas de forte pluie.

- Peut-on prévoir un plan d'achat de nouveaux vélos et trottinettes pour la maternelle? : oui bien sûr. Il convient de faire passer les informations à madame Tardy (devis...).

- Les placards des classes de maternelle auraient besoin d'être rafraîchis et les portemanteaux changés : Monsieur Pilote, directeur des opérations sera informé.

- A quand une vraie politique de recyclage au lycée? Y a-t-il un ramassage papiers par la ville? : nous avons effectivement un tri sélectif pour le papier. La société qui ramasse les ordures (il ne s'agit pas de la ville) ne nous propose pas un contrat plus avantageux si nous procédons au tri des déchets. Monsieur Pilote en est informé et suit ce dossier.

9/ Le conseil adopte à l'unanimité le projet de sortie des 1ères S rouges aux chutes du Niagara. Proposé M Lepeintre / Appuyé M With

Monsieur le Proviseur salue les partants et les remercie pour le travail accompli au service du lycée Claudel : Mmes et mrs Dambel, Ruette, Meyers, Rullier B, Rullier R, Provost, Codet, Alzina, Pérusse, Creuseveau, et Brutus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15